

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 25-déc.-2021 Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Diisopropylcarbamoyl Chloride, 98%

Cat No.: AC314520000; AC314520050; AC314520250

**Synonymes** Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

**Utilisations contre-indiquées** Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur Fabricant

Fisher Scientific Acros Organics Fisher Scientific Company
112 Colonnade Road, One Reagent Lane Ottawa, ON K2E 7L6, Fair Lawn, NJ 07410
Canada Fisher Scientific Company
One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410
Fair Lawn, NJ 07410
Tel: (201) 796-7100

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information US call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number **US:**001-201-796-7100 / **Europe:** +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No.**US:**001-800-424-9300 / **Europe:**001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 3 (sur la base du gaz HCl évolué)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Dangers pour la santé non classés ailleurs Catégorie 1

Au contact de l'eau, libère des gaz toxiques s'ils sont inhalés

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Toxique par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires

Au contact de l'eau, libère des gaz toxiques s'ils sont inhalés



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Éviter tout contact avec l'eau

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

## **Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Stocker dans un endroit sec

## Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

| Composant                     | No. CAS    | % en poids |  |  |
|-------------------------------|------------|------------|--|--|
| Diisopropylcarbamoyl chloride | 19009-39-3 | >95        |  |  |

## 4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Appeler immédiatement un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil

médical approprié.

Ingestion Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup

d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique

Table de perioration stomacaie o

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclairAucun renseignement disponibleMéthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx). Chlorure d'hydrogène gazeux.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
3 1 0 N/A W

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des

endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Précautions environnementales

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la formation de poussière. Eviter que la matière déversée touche à l'eau.

## 7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les poussières. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion,

demander immédiatement une assistance médicale. Éviter tout contact avec l'eau.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Lieu pour matière corrosive. Conserver sous atmosphère inerte. Garder réfrigéré. Tenir à l'écart de l'eau et l'humidité. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Eau. Bases fortes. Amines.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

#### **Mesures techniques**

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### <u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des ga  | nts Le temps de passage        | Épaisseur des gants | Commentaires à gants    |
|------------------|--------------------------------|---------------------|-------------------------|
| Caoutchouc nitri | le Voir les recommandations du | -                   | Protection contre les   |
| Néoprène         | fabricant                      |                     | éclaboussures seulement |
| Caoutchouc natu  | rel                            |                     |                         |
| PVC              |                                |                     |                         |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Solide

État physique

**Aspect** Blanc

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponiblepHAucun renseignement disponiblePoint/intervalle de fusion58.1 - 59.1 °C / 136.6 - 138.4 °F

Point/intervalle d'ébullition 90 - 93 °C / 194 - 199.4 °F @ 15 mmHg

Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponible

Température de décomposition

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

ViscositéNon applicableFormule moléculaireC7 H14 CI N O

Masse moléculaire 163.65

## 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Oui

Stabilité Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Sensible à l'humidité.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Éviter la formation de poussière. Exposition à de

l'air humide ou à de l'eau. Exposition à l'humidité.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Eau, Bases fortes, Amines

**Produits de décomposition**dangereux

Monoxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Renseignements sur les

composants

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

| Composant                     | No. CAS    | CIRC           | NTP            | ACGIH          | OSHA           | Mexique        |
|-------------------------------|------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Diisopropylcarbamoyl chloride | 19009-39-3 | Non inscrit(e) |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

**Autres effets nocifs** Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

## 14. Informations relatives au transport

Non réglementé DOT TMD Non réglementé

IATA

UN3261

No ONU Nom officiel d'expédition Solide organique, corrosif, acide, n.s.a.

Classe de danger

Ш

Groupe d'emballage IMDG/IMO

No ONU UN3261

Nom officiel d'expédition Solide organique, corrosif, acide, n.s.a.

Classe de danger Groupe d'emballage

## 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory  | EINECS | ELINCS | NLP |
|-----------|---------|-----|------|------|-----------------|--------|--------|-----|
|           |         |     |      |      | notification -  |        |        |     |
|           |         |     |      |      | Active-Inactive |        |        |     |

#### Diisopropylcarbamoyl Chloride, 98%

| 5                             |            | 1 |   |   |   | 1         |   |   |
|-------------------------------|------------|---|---|---|---|-----------|---|---|
| Diisopropylcarbamoyl chloride | 19009-39-3 | - | - | - | - | 242-743-5 | - | - |
|                               |            |   |   |   |   |           |   |   |

|   | Composant                     | No. CAS    | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|---|-------------------------------|------------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| Г | Diisopropylcarbamoyl chloride | 19009-39-3 | -     | -    | -    | -    | X    | -    | -     | Х     |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

#### Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant                     | No. CAS    | OECD HPV       | Des polluants<br>organiques<br>persistants | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |
|-------------------------------|------------|----------------|--|---|---|
| Diisopropylcarbamoyl chloride | 19009-39-3 | Non applicable | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                |

| Composant                     | No. CAS    | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam<br>Convention (PIC) | Basel Convention<br>(Hazardous Waste) |
|-------------------------------|------------|--|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| Diisopropylcarbamoyl chloride | 19009-39-3 | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                | Non applicable                        |

## 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de révision25-déc.-2021Date d'impression25-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un quide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet

sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité